

**ORIGINAUX + PHOTOCOPIES de tous vos documents**

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : 04 66 61 80 08**

**Pré-DEMANDE à ETABLIR sur le site ANTS**

**Document à imprimer ou apporter le numéro d'enregistrement**

**AINSI QUE TOUTES LES PIECES DEMANDEES**

**SI DOSSIER INCOMPLET ou PHOTO NON CONFORME : REJET = REPRENDRE R.V.**

**PRESENCE du REPRESENTANT LEGAL et du MINEUR INDISPENSABLE**

**1ère demande**

CNI valide ou périmée de moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé leurs actes d'état civil

Autorisation Parentale à renseigner + CNI ou passeport en cours de validité des deux parents (copie du parent non présent)

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, téléphone...)

1 photo d'identité récente

**Renouvellement**

Ancien passeport de l'enfant (+ photocopie de la page 2 et 3)

*Si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, il faut fournir en plus de celui-ci un justificatif d'identité supplémentaire : Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois*

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, téléphone...)

1 photo d'identité récente

Autorisation Parentale à renseigner + CNI ou passeport en cours de validité des deux parents

**Perte ou vol**

Autorisation Parentale à renseigner + CNI ou passeport en cours de validité des deux parents

Carte d'identité de l'enfant valide ou périmée depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois

Justificatif de domicile récent (impôts, EDF, téléphone...)

1 photo d'identité récente

En cas de vol : Déclaration de vol

En cas de perte : Attestation de perte

**TIMBRE FISCAL**

A acheter dans un bureau de tabac ou au Trésor Public

ou sur Internet sur le site : [timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimres.jsp](http://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimres.jsp)

0 à 14 ans : 17 E

15 à 18 ans : 42 E

**CAS PARTICULIERS**

Si les parents sont divorcés, jugement de divorce

Garde et Domicile alterné : 2 autorisations parentale + 2 justif. domicile + CNI ou passeport valide des 2 parents

Domicile chez le parent demandeur : autorisation parentale + justif. domicile + CNI ou passeport valide des 2 parents

Autres cas : nous contacter

**PHOTO**

Non découpée, non agrafée, pas de trombone

Moins de 6 mois, fond uniforme, sans aucune trace

Front dégagé, oreilles dégagées, pas de lunette, bouche fermée, pas de piercing, pas de barrette, ne pas sourire

Pour les personnes aux cheveux mi-longs et longs, attacher les cheveux

ANDUZE, deux photographes dont les photos sont valables :

Opticien sur le Plan de Brie et Photographe Populaire, Rue Pérot